

Saint-Laurent pour le prévenu, a, sur les conclusions conformes de M. Thevenin, avocat du Roi, rendu le jugement suivant :

“ En ce qui touche les deux imprimeurs cités comme complices du délit de diffamation imputé au sieur Jacquot, dit de Mirecourt.

“ Attendu que le plaignant a déclaré à l'audience qu'il se désistait de sa plainte à leur égard ;

“ Attendu d'ailleurs qu'il n'est pas établi que ces inculpés aient agi sciemment ; que dès lors c'est le cas, aux termes de la loi du 17 mai 1819, de les acquitter ;

“ En ce qui concerne le prévenu principal :

“ Attendu que le sieur Jacquot, dit de Mirecourt, se reconnaît l'auteur et l'éditeur de la brochure intitulée : *Fabrique de Romans, maison Alexandre Dumas et Compagnie*, en vente chez les libraires de la capitale ; la dite brochure commençant par ces mots : *A mes amis de demain*, et finissant par ceux-ci : *La mort de l'intelligence* ;

“ Attendu que cette écriture contient dans son ensemble, notamment aux pages 6, 7, 8, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 24, 29, 30, 41, 44, 46, 47 et 60, non seulement des allégations malveillantes contre le plaignant, en sa qualité d'homme de lettres, mais aussi les imputations, les outrages les plus graves contre la personne et la vie privée du sieur Dumas, imputations du nature à porter atteinte à son honneur et à sa considération ; que vainement le prévenu allégué que plusieurs des faits ou imputations par lui rapportés dans sa brochure ont été antérieurement publiés par des tiers ;

“ Attendu que cette allégation, fût-elle prouvée, ne saurait soustraire l'inculpé à l'application de la loi, la reproduction d'un fait diffamatoire suffisant seule pour constituer le délit ;

“ Sur ces motifs, renvoie les imprimeurs de la plainte ;

“ Condamne Jacquot, dit Eugène de Mirecourt, à quinze jours d'emprisonnement ; dit qu'il n'y a lieu d'ordonner l'affiche ; ordonne l'insertion du présent jugement, et ce, dans un mois à dater de ce jour, dans dix journaux au choix du plaignant.”

—La ville d'Avignon se propose d'élever un monument à la mémoire de Jean Althen, l'introduit et le premier cultivateur de la garance dans le comtat venaisien. Jean Althen était Pusan d'origine. Il fut présenté à Louis XIV. La culture de la racine qu'il apporta en France, et en particulier dans le territoire d'Avignon, a augmenté le revenu annuel du sol du département de Vaucluse d'une valeur de plus de 25 millions.

—On lit dans le *National de l'Fuest*, du 14 avril :

“ Un événement financier de la plus haute gravité occupe toute la ville de Nantes. Un notaire de Nantes, M. Girard a disparu. Les scellés ont été apposés sur son étude. Le chiffre total des billets faux jetés dans la circulation par M. Girard ne pourra être connu qu'après la vérification de la totalité des signatures, et après la constatation légale. On estime que ce chiffre monte de 4 à 500,000 francs, et l'on croit que M. Girard a emporté avec lui 3 ou 400,000 francs.”

On écrit de Florence, le 19 avril, à la *Gazette d'Augsbourg*.

“ Mme la duchesse de Berry, qui a attendu l'arrivée de la grande-duchesse, est partie hier pour Venise avec le prince de Luchessi et sa famille, et après avoir fait un long séjour à notre cour.

“ Le 14 de ce mois, on a déposé les restes mortels de la comtesse de Survilliers dans l'église Santa-Croce, à côté du cœur de son mari.

“ Le prince de Canino a quitté notre ville le 16 de ce mois, pour aller s'établir à Rome.”

—La *Gazette de Cologne* dit que le Roi de Prusse ne viedra pas cette année visiter les provinces rhénanes. Il fera un voyage dans la Silésie, pour s'assurer, de ses propres yeux, des dévastations causées par l'inondation, et provoquer les mesures qui puissent remédier à cette état de détresse.

—On lit dans le *Times* du 28 avril :

“ Les maîtres joyelliers de Birmingham ont l'intention d'offrir à S. M. et au prince Albert un échantillon de leur habileté. Le présent pour la Reine consiste en un bracelet, une broche, une paire de pendants d'oreilles et une boucle. Celui du prince se compose d'un cachet, d'une clef et d'une chaîne à l'ancienne mode. Le bracelet porte au milieu un diamant entouré de neuf perles et de feuilles de chêne, et enchâssé dans de l'émail.

La bande est en or massif délicatement travaillé ; elle porte des emblèmes de paix et d'abondance, entremêlés des emblèmes nationaux, la rose, le charbon et le trèfle.”

VARIETES.

Petite Manie d'un Grand Homme.

Les grands hommes ont des manies, c'est connu : on n'est pas un grand homme sans cela. Reste à savoir si on est d'autant plus grand homme qu'on a plus de manies. A ce compte M. Thiers serait un géant... au figuré.

Nous dépasserions les bornes de cet article si nous voulions seulement énumérer les manies qui émaillent le caractère de M. Thiers. Parmi ces manies il en est une plus forte et plus vivace que les autres.

On sait que ce courageux apôtre des bastilles a toujours affiché la prétention de ressembler à Napoléon ; mais depuis qu'il a fait à ce grand homme l'honneur de se constituer historien, cette prétention est devenue une idée fixe. C'est, au reste, tout ce qu'il y a de fixe dans l'esprit mobile de cet homme d'Etat.

M. Thiers se flatte de faire tout absolument comme Napoléon, même la guerre qu'il n'a jamais faite qu'à nos écus. Il est vrai qu'il les a pour le moins aussi maltraités que Napoléon les Prussiens et les Autrichiens.

Ce ridicule ne date pas d'hier : plutôt au ciel que M. Thiers fût aussi constant dans ses opinions que dans ses ridicules !

Il y a treize ans, dès qu'il eut mis le pied à l'étrier gouvernemental, il sentit le besoin de le mettre aussi à l'étrier chevalin. Il est bon de savoir que, bien qu'il affectât des allures cavalières, il n'avait jamais enfourché un quadrupède ; il manda en son palais de la rue de Grenelle un écuyer, et lui dit avec ce ton bref qui était aussi une des vertus de son glorieux modèle : “ Je vous donne vingt minutes : apprenez-moi tous les secrets de l'équitation, je veux monter à cheval... comme Napoléon.”

Pendant l'un de ses voyages à Lille, les nombreux fabricans de sucre de betterave du département du Nord vinrent le supplier d'arbitrer sous son puissant patronage leur industrie aux abois : “ Oui, mes amis, leur dit-il, je fais des vœux sincères pour la prospérité de la betterave ; je suis partisan de ce précieux légume... comme Napoléon.”

Autrefois, il rivalisait pour l'écriture avec M. Prudhomme ; il formait des pleins, des déliés et des paraphes mirabolans. Aujourd'hui, il formule sa pensée par des signes hiéroglyphiques et des pattes de mouche indéchiffrables... comme Napoléon.

Depuis quelques mois, M. Thiers se livre à des étirements fréquens, au point que c'est une bénédiction continue. C'est qu'il se barbouille le nez de tabac... comme Napoléon.

M. Thiers ne pouvait se consoler de voir sa rare chevelure se prolonger indéfiniment. Dans sa douleur, il attendait avec impatience que les tièdes rayons du soleil d'avril lui permissent d'émonder l'ombrage capillaire qui sillonnait son front. Un matin de l'avant-dernière semaine, son portier ne voulait pas le laisser rentrer : il ne reconnaissait pas M. Thiers coiffé à plat, comme le petit tondu... comme Napoléon.

Il est vrai que la ressemblance était tirée par les cheveux.

On croyait M. Thiers incapable d'atteindre jamais au laconisme de Napoléon. La question de l'armement des fortifications vient de prouver qu'il pouvait le surpasser. Dans les circonstances graves, Napoléon était sobre de paroles : M. Thiers fait mieux, il est muet.—

(Le *Charivari*.)

Transfiguration de la Chaumière.

Elle aime trop le gaz, c'est ce qui l'a tuée.

Au rédacteur du *Charivari*.

Monsieur,

Il faut bien que vous le sachiez... la Chaumière est morte ! Hélas ! pour nous nous ajouter ; Vive la Chaumière !

Après avoir aussidément suivi pendant l'hiver les cours du Prado, je me disposais à poursuivre à la Chaumière mes études du second semestre, et fidèle à l'ouverture de la session comme un député du centre, j'étais venu

— Suivant l'usage antique et solennel, Pour la neuvième fois, célébrer la soirée Où sur le Mont-Parnasse la Chaumière est ouverte.

Ces vers sont de Racine, — j'y ai pourtant ajouté du mien, surtout au dernier. Il a un pied de plus que les autres, mais il n'en marche que mieux ; il manque aussi de rime, mais il n'a que plus de raison. D'ailleurs, cette licence poétique a l'avantage de rompre l'uniformité.

A peine arrivé dans ce jardin modeste et charmant, où les amans étudiants trouvaient mille agréments, j'ai poussé un cri de surprise suivi d'un profond soupir. Tout était changé, tout... excepté l'habit bleu du père Lahire.

Plus d'orchestre champêtre, mais un tréteau élégant et doré, — un salon tapisé, parqueté, et plafonné de neuf. Le gaz, qui se fourre partout, s'était sournoisement glissé par un souterrain pour venir s'échapper en mille jets brillans et nous inonder d'une vive lumière qui nous fait bien regretter le mystérieux demi-jour d'autrefois.

C'était à ne pas s'y reconnaître. Depuis le jour où la *Chaumière* de Philémon et Baucis fut changée en palais, métamorphose pareille ne s'était jamais accomplie.

Pour moi, plein de tristesse à l'aspect de cet affreux embellissement, je n'ai pas pu m'empêcher de chanter en chœur :

Eh non, non, non,
Vous n'êtes plus Chaumière,
Eh non, non, non,
Ne portez plus ce nom.

Une sottise en amène une autre. Le ministère-Lahire serait là pour le prouver, si le ministère Guizot ne l'avait déjà fait surabondamment.

Le prix d'entrée est augmenté, et l'on danse sans rétribution. Il faut voir comme les danseurs affluent, se pressent, se portent, ce qui ne les empêche pas de porter leurs danses.

Le cancan dont la Chaumière était le conservatoire par excellence, le cancan n'est plus qu'un souvenir. A quelle excentricité de bras et de jambes peut-on se livrer dans une cohue compacte et serrée !

Ainsi les habitués s'amuse moins, mais ils paient davantage. Y a-t-il compensation ?

Autre faute. On annonce pour les samedis un bal à deux francs. Dès lors les célébrités dansantes et les dames habillées de soie et de satin ne voudront s'exhiber qu'à ce bal ; quant à la jeunesse non dorée des écoles, il est certain qu'elle n'y paraîtra jamais. Les spectateurs y perdront plus encore que la jeunesse non dorée.

Ah ! M. Lahire, qu'avez-vous fait ! Renvoyez-moi ma Chaumière ou laissez-moi mourir ! — Le brutal est capable de me laisser mourir.

Agréé, etc.

UN ETUDIANT EN DROIT
(de neuvième année.)

—(Le *Charivari*.)